

HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS
Société Anonyme à conseil d'administration
Au capital de 11 448 580 Euros
Siège Social : Zone Industrielle du Haut Coudray

49460 - MONTREUIL JUIGNE

R.C.S. Angers B 490 550 522

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 DECEMBRE 2025

PREMIERE RESOLUTION

Sur la proposition du Directeur Général agissant conformément aux dispositions de l'article 23.2 des statuts de la Société, et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de nommer aux fonctions de Directeur Général Délégué, à effet de ce jour :

- **Monsieur Corentin RIBADEAU DUMAS**
né le 26 octobre 1970 à Boulogne Billancourt (92)
demeurant à ECUILLE (49460) La Melinière

Monsieur Corentin Ribadeau Dumas exercera ces fonctions tant que Monsieur Eric Tortiger exercera celles de Directeur Général.

Toutefois, en cas de cessation par le Directeur Général de ses fonctions pour quelque cause que ce soit, le Directeur Général Délégué continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général, sauf décision contraire du Conseil d'Administration.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil décide qu'en sa qualité de Directeur Général Délégué, Monsieur Corentin Ribadeau Dumas disposera des mêmes pouvoirs que le Directeur Général vis-à-vis des tiers.

Toutefois, à titre de mesure interne, le Conseil d'Administration précise que le Directeur Général Délégué ne pourra, sans l'accord préalable du Directeur Général, procéder aux opérations suivantes :

- Emprunt, ainsi que tout crédit courant de trésorerie, escompte, nantissement de créance commerciale, facilité de caisse... ;
- Cautionnement at aval ;
- Constitution d'hypothèque ou de nantissement ;
- Vente, échange ou achat d'immeuble ou de droit incorporel immobilier ;
- Prise de participation sous quelque forme que ce soit, cession ou mise en gage de titre de portefeuille ou de participation dépendant de l'actif social ;
- Conclusion de bail ;
- Embauche ou licenciement de personnel ;

- Conclusion, pour une longue durée, de tout contrat de quelque nature que ce soit.

Monsieur Corentin Ribadeau Dumas déclare accepter le mandat de Directeur Général Délégué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Procès-Verbal de la présente réunion pour accomplir toute formalité de publicité, dépôt, inscription rendue nécessaire par les décisions prises en séance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE PRESIDENT DU CA

